



GUIDE PRATIQUE 2025-2026

Contact : Centre de Loisirs les Boud'choux

Téléphone : 04 67 39 39 50 ou 06 38 92 36 80

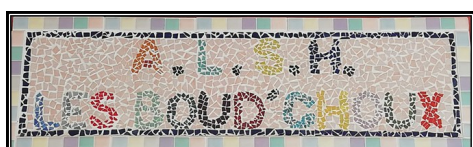
mail : centredeloisirs@espondeilhan.fr

Présence de la Directrice au Centre :

Lundi et Jeudi : 9h - 11h30 14h - 16h30

Mardi et Vendredi : 7h30 - 11h30

Mercredi : 7h30 - 12h



Chers parents, chers enfants,

Après un été riche en aventures, il est temps de retrouver les cartables et les cahiers ! La rentrée scolaire est toujours un moment clé, marquant le début d'un nouveau cycle de découvertes et d'apprentissages. Nous sommes convaincus que la réussite scolaire ne s'arrête pas aux portes de l'école.

Pour que cette rentrée soit un succès pour tous, notre commune s'engage pleinement aux côtés de vos enfants.

C'est pour nous, le point de départ d'une politique éducative ambitieuse, pensée pour offrir à chaque enfant les meilleures conditions de réussite.

Pour cette rentrée, nous jouons la stabilité car on ne change pas une équipe qui gagne.

- 11 nouveaux élèves rentrent cette année en petite section.
- une nouvelle répartition des classes du regroupement scolaire entre Coulobres (CM1/CM2) et Espondeilhan a été effectuée par l'équipe enseignante

C'est plus de 120 écoliers, un regroupement scolaire avec 1 classe élémentaire à Coulobres et 4 classes dont 2 maternelles à Espondeilhan.

C'est aussi un **centre de loisirs** pour l'ensemble du regroupement pédagogique à Espondeilhan, preuve que la dynamique autour de l'école est bien réelle.

Notre engagement va bien au-delà des bancs de l'école. Nous avons la conviction profonde que l'épanouissement des enfants repose sur une collaboration étroite et une complémentarité entre le temps scolaire et le temps périscolaire. C'est pourquoi nous veillons à ce que le centre de loisirs s'inscrive comme un partenaire essentiel de l'école, à travers une offre d'activités variées et cohérentes.

Nous souhaitons permettre à nos enfants de grandir et d'apprendre avec plaisir. Le programme du centre de loisirs est là pour le prouver : des activités culturelles, sportives et de loisirs pour s'amuser, explorer et apprendre autrement, le but étant que chaque enfant puisse développer sa curiosité, sa créativité et son esprit d'initiative.

Notre commune est résolument tournée vers la formation et l'avenir. L'équipe municipale d'Espondeilhan souhaite apporter à chaque enfant les meilleures conditions d'apprentissage et proposer un accès privilégié à ces différentes activités. Cette politique éducative ambitieuse, va bien au-delà des strictes obligations des communes dans ce domaine.

Vous avez forcément constaté que les **travaux** de l'extension de l'école et la construction du nouveau centre de loisirs ont débuté. Ils se termineront à la fin de l'année scolaire. Vous aurez donc à subir les contraintes du chantier notamment au niveau du parking jusqu'au mois de juin 2026. Je compte sur vous pour que cette période puisse se passer du mieux possible en fonction des différentes contraintes qui nous sont imposées par les travaux.

Nous serons bien contents, par la suite, d'avoir à disposition des locaux agréables et adaptés pour le bien-être de nos enfants.

Cette année et pour la sixième année consécutive, nous avons le plaisir de vous adresser ce « guide pratique » regroupant toutes les informations utiles pour vos enfants. Il vous accompagnera toute l'année afin de faciliter vos démarches administratives et vous éclairer sur les services périscolaires et extrascolaires.

Ce guide est *consultable et téléchargeable à tout moment sur le site internet de la commune*, rubrique Enfance et Scolarité. Il sera actualisé chaque année, en août.



Christophe LLOP
Maire

Bonne rentrée à tous.

ACCUEIL ET HORAIRES DES DIFFÉRENTS TEMPS D'ACCUEIL

• EXTRASCOLAIRE

Nous accueillons les enfants de la maternelle au CM2, durant les temps de vacances scolaires de 7h30 à 18h30.

Les plannings des activités sont en ligne environ 1 mois avant chaque période de vacances.

Diverses activités sont proposées (manuelles, artistiques, sportives) ainsi que des sorties.

L'accueil des enfants se fait **en priorité à la journée**, avec ou sans repas, mais aussi à la demi-journée, en fonction des places disponibles.

• PÉRISCOLAIRE

Nous accueillons :

– les enfants scolarisés à l'école «Le Petit Prince» au sein du restaurant scolaire,

– les enfants d'Espondeilhan et Coulobres scolarisés soit à l'école «Le Petit Prince», soit à l'école «Vigne et soleil» au sein des accueils périscolaires matin et soir.

LES HORAIRES

pour les jours de classe

7h30 - 9h : Arrivée échelonnée des enfants.

Nous leur proposons des activités calmes, des jeux, des puzzles, du coloriage, un coin lecture, des jeux de construction.

Ce temps leur permet de rentrer tout doucement dans la journée.

12h - 13h30 : Temps de pause méridienne.

Les enfants de maternelle mangent à 12h sur du mobilier adapté.

Nos objectifs pédagogiques sont basés sur la découverte du goût, l'équilibre alimentaire ainsi que l'hygiène (brossage des dents après le repas).

Si votre enfant a des intolérances alimentaires et/ou des allergies alimentaires, merci de bien vouloir le préciser sur la fiche sanitaire.

16h40 - 18h30 : Le soir, le départ se fait échelonné, selon l'arrivée des parents.

Plusieurs activités seront proposées aux enfants : activités manuelles, sportives, culturelles....

⇒ Merci de bien vouloir respecter l'heure de fermeture du Centre (18h30).

Sur les temps d'accueil du matin et du soir, les animateurs ont pour objectifs pédagogiques : le plaisir du jeu, la découverte culturelle et l'éveil à la créativité et à l'imaginaire.

Le mercredi

L'accueil se fait de 7h30 à 9h, ensuite les enfants partent en activités.

Ces activités variées sur des thèmes divers sont encadrées par 3 animateurs.

Le repas se déroule de 12h à 13h15, toujours les mêmes objectifs pédagogiques, la découverte du goût, l'équilibre alimentaire...

Cette année, l'activité SPORT du mercredi matin, proposée par le Foyer Rural, n'est pas reconduite mais Julie, adjointe, proposera des activités sportives dans la salle des fêtes ou en plein air.

LES INSCRIPTIONS

Au début de chaque année scolaire, un dossier d'inscription (téléchargeable depuis le site internet de la commune) est établi et doit être déposé au Centre de Loisirs. Il comporte les renseignements nécessaires à la prise en charge de l'enfant.

En cas de demande d'inscription en cours d'année scolaire, le dossier doit être établi préalablement au moment de l'accueil de l'enfant.

Tout DOSSIER INCOMPLET impliquera le refus de la prise en charge de l'enfant dans les structures municipales.

Aucune inscription ou modification ne sera prise en compte par le Secrétariat de la Mairie.

Les inscriptions pour l'ensemble des accueils et Cantine se font sur internet :

- 1/ <https://espondeilhan.fr>
- 2/ Onglet « enfance et scolarité »
- 3/ Choix « réservation carte + »
- 4/ Mettre l'identifiant fourni à l'ouverture de votre compte famille et créer un mot de passe.
- 5/ Suivre le « guide utilisation carte + » fourni avec votre identifiant

⇒ *Le Guide utilisateur est également consultable sur le site internet de la commune.*

Aucune réservation, modification ou rajout ne pourra être fait oralement au portail ou par téléphone. Merci d'envoyer un mail au centre de loisirs (centredeloisirs@espondeilhan.fr).

Les paiements peuvent se faire en ligne par CB, en espèces ou en chèque au secrétariat de la mairie.

Pour le périscolaire et Cantine : les réservations se font uniquement sur internet **au plus tard le lundi soir (avant minuit)** pour les accueils de la semaine suivante.

Pour la garderie matin et/ou soir : inscription obligatoire et payante.

Pour l'extrascolaire : uniquement sur internet et pendant une période définie sur le dépliant des activités envoyé par mail, avant chaque vacance scolaire.

Les réservations du centre de loisirs pendant les vacances scolaires seront ouvertes en priorité aux habitants d'Espondeilhan et de Coulobres.

En raison d'une forte augmentation de la fréquentation du centre de loisirs pendant les vacances scolaires, les inscriptions aux familles des autres villages seront possibles uniquement aux familles fréquentant déjà la structure avant l'été 2022. Aucune nouvelle famille ne sera acceptée.

De plus, **les inscriptions à la journée seront prioritaires.**

A la fin des périodes d'inscriptions indiquées sur le dépliant, il n'y aura pas d'annulation possible des réservations (sauf sur présentation d'un certificat médical).

Les inscriptions aux sorties sont définitives, il ne sera accordé aucune annulation.

Dans tous les cas et quelque soit le motif d'annulation, chaque repas commandé sera facturé aux parents.

Les inscriptions ou modifications hors-délais, ne pouvant être faites en ligne sur le 'portail famille', se feront uniquement auprès de la Directrice du Centre de Loisirs, par mail ou aux horaires suivants :

Lundi et Jeudi : 9h - 11h30 14h - 16h30

Mardi et Vendredi : 7h30 - 11h30

Mercredi : 7h30 - 12h

LES INSCRIPTIONS (suite) - DISCIPLINE

- **CANTINE et GARDERIE** matin et soir :

Pour des raisons d'organisation et d'intendance, les repas et les accueils matin et soir non réservés dans les délais seront facturés :

7 € le restaurant scolaire,

1.50 € l'accueil du matin, 2 € l'accueil du soir.

Les MENUS de la Cantine sont affichés à l'entrée du centre de loisirs et consultables sur le site internet de la commune et sur l'application illiwap rubrique « Autres services ».

Les inscriptions aux activités périscolaires et extrascolaires se font par **PRÉ-PAIEMENT**. Vous devez donc créditer votre « compte famille » pour pouvoir réserver.

TOUTES LES RÉSERVATIONS SONT PAYABLES À L'AVANCE.

**Aucune réservation ne pourra être faite
si votre compte n'est pas suffisamment crédité.**

- **SERVICE MINIMUM** en cas de GREVE ou d'ABSENCE des enseignants :

En cas de **grève** des enseignants, un service minimum d'accueil des enfants sera mis en place par la mairie.

Afin d'organiser au mieux l'accueil, les parents devront informer au plus vite le Centre de Loisirs et a Mairie de la présence ou non de leurs enfants, même si ce dernier a déjà été inscrit sur le site.

En cas d'**absence** d'un enseignant, les enfants dont les deux parents travaillent seront répartis dans les autres classes.

Aucun service minimum ne sera organisé ce jour-là.

***Le règlement de fonctionnement (version complète)
du Centre de Loisirs « Les Boud'choux »
est consultable à tout moment
sur le site internet de la commune, rubrique « Enfance Jeunesse ».***

- **DISCIPLINE**

Les enfants doivent respecter la discipline au sein de toutes les structures de loisirs (politesse, respect, courtoisie envers le personnel de service et les camarades).

Tout manquement aux consignes de ce règlement fera l'objet de **sanctions**, telles que décrites ci-après :

- ⇒ avertissement oral à l'enfant par le responsable ou l'équipe,
- ⇒ convocation des parents pour un entretien avec les responsables,
- ⇒ convocation par écrit et entretien avec les parents, les responsables et le Maire pour trouver une solution adaptés au problème.
- ⇒ exclusion temporaire voire définitive de l'enfant.

Ces sanctions sont prises après rapport du personnel encadrant. L'exclusion peut être décidée en fonction du comportement de l'enfant et de récidives dument constatées, aussi bien en ce qui concerne son comportement à table, dans la cour, ainsi que vis-à-vis du personnel.

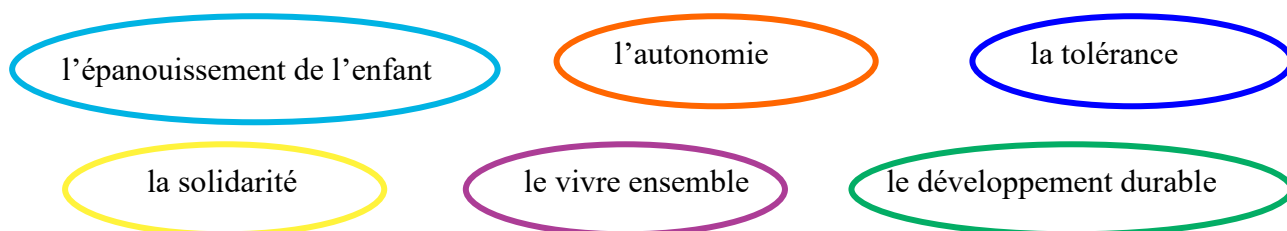
Chaque sanction appliquée fait l'objet d'une lettre d'explication aux parents des enfants concernés qui pourront également être reçus par la Directrice et le Maire. Une continuité éducative chez l'enfant est assurée entre les structures municipales et l'école, en matière de comportement et d'animations pédagogiques. Les responsables de structure pourront aussi signaler aux parents les comportements exemplaires de certains élèves.

LE PROJET PÉDAGOGIQUE

Espondeilhan est en regroupement pédagogique avec la commune limitrophe de Coulobres et compte donc plus de 130 enfants sur les 2 écoles.

Le projet pédagogique est à la fois un outil de travail et un contrat entre les différents intervenants. Il présente les orientations pédagogiques et les moyens mis en œuvre par la directrice et l'équipe d'animation afin d'atteindre les objectifs éducatifs visés par l'organisateur.

Les grandes valeurs du projet éducatif sont :



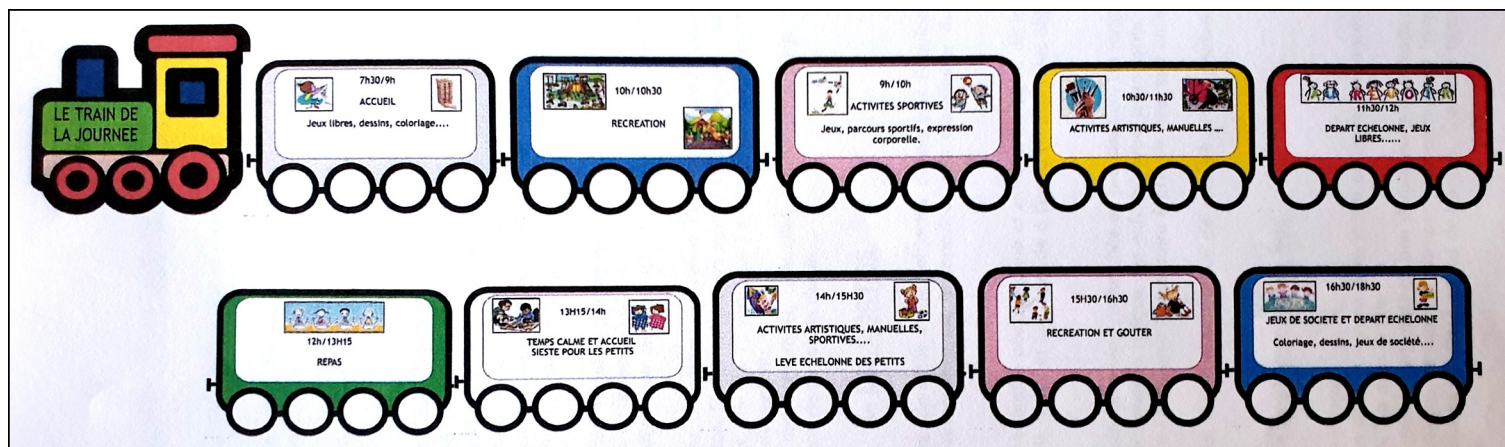
Le Projet Educatif traduit l'engagement de l'organisateur, ses priorités, ses principes éducatifs. Il définit le sens de ses actions. Concernant la commune d'Espondeilhan, les objectifs éducatifs sont les suivants :

- Favoriser le développement physique, intellectuel et social de l'enfant
- Sensibiliser l'enfant à la notion de citoyenneté et au respect de l'environnement
- Proposer une offre de loisirs diversifiés et accessible à tous en privilégiant les activités de découvertes artistiques, sportives, culturelles
- Favoriser une relation de confiance avec les parents,
- Rendre les jeunes, acteurs de leur projet en s'impliquant sur leur territoire.

Afin de répondre au projet éducatif , l'équipe pédagogique de l'accueil de loisirs a fait le choix de cibler son action autour de 5 objectifs :

- Favoriser l'épanouissement de l'enfant
- Favoriser l'autonomie de l'enfant
- Développer le sens de la citoyenneté
- Proposer une offre de loisirs diversifiée et accessible à tous : art, sport, culture
- Sensibiliser les enfants sur le respect de l'environnement

Le train de la journée : journée type à l'accueil de loisirs



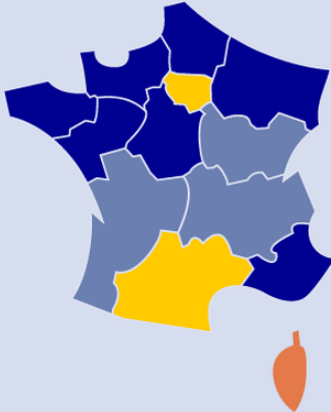
Les Projets Educatifs et Pédagogiques dans leur ensemble sont disponibles auprès de la Directrice

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2025-2026

Famille-Scolarité



Vacances scolaires 2025 - 2026



Zone A

Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.

Zone B

Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.

Zone C

Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

Corse

	Zone A	Zone B	Zone C	Corse
Rentrée des élèves	Lundi 1 ^{er} septembre 2025	Lundi 1 ^{er} septembre 2025	Lundi 1 ^{er} septembre 2025	Mardi 2 septembre 2025
Vacances de la Toussaint		Du samedi 18 octobre au lundi 3 novembre 2025		
Vacances de Noël		Du samedi 20 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026		
Vacances d'hiver	Du samedi 7 février au lundi 23 février 2026	Du samedi 14 février au lundi 2 mars 2026	Du samedi 21 février au lundi 9 mars 2026	Du samedi 14 février au lundi 2 mars 2026
Vacances de printemps	Du samedi 4 avril au lundi 20 avril 2026	Du samedi 11 avril au lundi 27 avril 2026	Du samedi 18 avril au lundi 4 mai 2026	Du samedi 11 avril au lundi 27 avril 2026
Vacances d'été		Samedi 4 juillet 2026		

À noter

Dans les zones A, B et C, les élèves n'auront pas classe le vendredi 15 mai et le samedi 16 mai 2026.

Pour les vacances de Noël 2025,
le centre accueillera les enfants

- le lundi 22 et mardi 23 décembre de 7h30 à 18h30
- le mercredi 24 décembre de 7h30 à 17h.

Le centre sera fermé
du jeudi 25 décembre
au dimanche 4 janvier 2026.

L'EQUIPE DES ANIMATEURS AU CENTRE DE LOISIRS



Blandine SALES-JOULIÉ
Directrice du Centre de Loisirs



Julie NOUGARET
Adjointe du Centre de Loisirs



Karl KLAWITTER
ATSEM / Animateur



Sandrine HUILLET - BRAX
ATSEM / Animatrice



Sylvie FLOUET
Animatrice



Steven DOUTREMER
Animateur



Michèle BARRET
Animatrice



La salle du centre de loisirs



La cantine